



**APER**

AU SOUTIEN DES CADRES





**LA MISSION DE L'APER EST DE REPRÉSENTER  
ET DE DÉFENDRE LES DROITS DU PERSONNEL  
D'ENCADREMENT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC**

# SOUTIEN, DÉVELOPPEMENT, REPRÉSENTATION

## L'APER EST LA VOIX DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

Fondée en 1973, l'APER est une association professionnelle bilingue qui représente le personnel d'encadrement œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

Nous sommes fières d'offrir à nos membres un service professionnel personnalisé en matière de relations de travail. Plus précisément, nous offrons des services juridiques, de résolution de conflits, de soutien lors de la négociation de contrats, d'accompagnement et de développement professionnel.

L'APER représente activement les intérêts de ses membres lors des négociations avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'approche non conflictuelle de l'APER est respectée et bien considérée par les employeurs et le MSSS.

1973

AUJOURD'HUI

# NOS VALEURS



## **ACTION**

L'APER est reconnue pour son professionnalisme et sa capacité d'obtenir des résultats significatifs.



## **COHÉSION**

L'équipe de l'APER est proactive, engagée, dévouée envers ses membres et dédiée à la qualité de ses services.



## **CONCERTATION**

Lors de la résolution d'un différend, l'APER favorise une approche non conflictuelle et mutuellement gagnante.



## **EXPERTISE**

L'APER est reconnue pour son expertise en droit du travail et sa connaissance approfondie du réseau de la santé et des services sociaux.



## **SOLIDARITÉ**

L'APER souhaite briser l'isolement des cadres provenant de toutes les régions du Québec.



## SERVICES JURIDIQUES ET DE RELATIONS DE TRAVAIL

L'APER est un partenaire incontournable à chacune des étapes de votre carrière. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous par téléphone ou autrement lorsque vous avez besoin de soutien ou de conseils.

- ✓ L'APER vous donne accès à une équipe constituée d'avocats et de consultants spécialisés dans le domaine du droit et des relations de travail ayant développé une expertise poussée en matière de conditions de travail applicables aux gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.
- ✓ L'APER vous soutient et vous offre conseils et services de représentation lors de discussions ou négociations avec votre employeur.
- ✓ L'APER vous supporte lors de la rédaction de différents documents tels que lettres ou ententes et vous donne accès à diverses informations.

”

**J'AIMERAIS REMERCIER L'APER POUR  
SON SUPPORT, SES CONSEILS ET POUR  
L'ÉCOUTE DONT J'AI BÉNÉFICIÉE.  
CELA M'A PERMIS DE QUITTER MON  
EMPLOI AVEC DIGNITÉ.**

KARINE  
Chef d'unité

# SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Pour soutenir le développement professionnel de ses membres, l'APER organise des conférences et ateliers et offre également un programme d'accompagnement.

## **CONFÉRENCES**

L'APER organise des conférences et des ateliers sur une variété de sujets afin de permettre à ses membres de mettre à jour leurs connaissances, d'acquérir une meilleure compréhension des sujets d'actualité et d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques de gestion.

## **EXPOSÉS EN MILIEU DE TRAVAIL**

Les professionnels de l'APER peuvent rencontrer les cadres dans leur établissement afin de les informer sur différents sujets notamment, les conditions de travail, les régimes d'assurance et de retraite, la planification de la retraite, l'équité salariale, le harcèlement psychologique ainsi que sur tout autre sujet en lien avec les relations de travail ou le développement professionnel.

## **CONSULTATION, COACHING, MENTORAT**

Les experts de l'APER accompagnent ses membres et au besoin, les orientent, les guident, les soutiennent dans le développement de compétences, leur recommandent des actions ou partagent leur propre expérience.

# REPRÉSENTATION

L'APER vous représente sur divers comités du réseau de la santé et des services sociaux, tels que :

- Comité de retraite du RRPE
- Comité assurance SSQ
- Comité sur la modernisation du système de classification
- Comité sur les conditions de travail
- Comité sur l'équité salariale
- Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA)
- Comité nationale de main-d'oeuvre et de développement du personnel d'encadrement (CNMODPE).

L'APER fait également entendre la voix de ses membres par :

- Le dépôt de mémoires auprès du MSSS concernant des sujets particuliers.

”

**JE SUIS HEUREUX D'AVOIR ADHÉRÉ  
À L'APER: JE ME SENTAIS ISOLÉ. J'AI  
LE SENTIMENT D'APPARTENIR À UNE  
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
QUI ME SOUTIENT.**

MICHEL  
Chef de service, Centre Jeunesse

## SOUTIEN AUX CADRES

Dans un environnement aussi spécialisé que le vôtre, en ce qui a trait à vos protections en matières d'assurance collective, à votre régime de retraite, à la classification des postes, à la rémunération et aux différentes conditions de travail, offrez-vous l'expertise nécessaire afin d'être informé, guidé, représenté, supporté et protégé, tout cela à un coût moindre qu'à celui investi au quotidien pour l'achat d'un café!

# VOICI QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES PAR NOS MEMBRES:

- ✓ Vous avez obtenu un nouveau poste et souhaitez valider votre classe salariale.
- ✓ Vous souhaitez préciser vos conditions de travail lors d'un cumul de poste, d'un intérim ou lors d'un surcroît de travail.
- ✓ Vous voulez savoir ce qu'il faut faire en cas de réorganisation administrative.
- ✓ Vous êtes en invalidité et vous aimeriez comprendre les modalités encadrant votre régime d'assurance salaire.
- ✓ Vous avez été victime d'un accident au travail et vous vous demandez quelles sont vos protections.
- ✓ Vous vous demandez si vous avez droit à un congé parental, sans solde, pour études ou pour compassion.
- ✓ Vous voulez comprendre les dimensions de votre régime de retraite.
- ✓ Vous aimeriez connaître quelles sont les modalités relatives à une retraite progressive.
- ✓ Vous vivez une situation d'harcèlement ou de violence et vous vous demandez comment réagir.
- ✓ Vous voulez connaître vos droits en cas de suspension ou congédiement.



## AUTRES AVANTAGES À DEVENIR MEMBRE DE L'APER

Le site bilingue de l'APER publie les nouveautés et met à jour les informations relatives aux conditions de travail, aux salaires et aux régimes de retraite et d'assurance. Vous pouvez y jeter un coup d'œil à [aper.qc.ca](http://aper.qc.ca).

*L'Info-Cadre* est une info-lettre gratuite et bilingue. *L'Info-Cadre* vous apporte les dernières nouvelles ainsi que des articles variés et utiles. Par exemple, il vous indiquera ce qu'il faut faire si vous recevez un avis disciplinaire, si vous n'avez pas eu la promotion que vous deviez avoir ou encore si vous avez besoin d'un congé. Il vous suggère également des moyens pour mieux gérer le stress et trouver un meilleur équilibre entre travail et vie personnelle.

Être membre de l'APER vous permet également d'obtenir des rabais substantiels sur divers produits d'assurance offerts par les assurances La Capitale (habitation, automobile, véhicule récréatif).

”

**JE VOUDRAIS SIGNIFIER MA PROFONDE  
RECONNAISSANCE POUR TOUT LE  
TRAVAIL QUE L'APER A ACCOMPLI  
POUR MOI. ON M'A AIDÉE ET RASSURÉE  
DANS LES PÉRIODES DIFFICILES.**

MARIA  
Chef de service, archives médicales

# ADHÉRER À L'APER



## FORMULAIRES D'ADHÉSION

Il suffit tout simplement de remplir les formulaires d'adhésion et d'autorisation de retenue à la source apparaissant à cette brochure ou de les télécharger à partir de notre site-web: [aper.qc.ca](http://aper.qc.ca).



## FAX, COURRIER, COURRIEL

Fax: 514 933 2397  
1751 rue Richardson #5104  
Montréal (QC) H3K 1G6  
Courriel: [association@aper.qc.ca](mailto:association@aper.qc.ca)

**OU**



## RH

En le remettant directement au service des ressources humaines de votre établissement.

Si vous avez des questions concernant nos services ou nos frais d'adhésion, communiquez avec nous et il nous fera plaisir de vous répondre.

En ce qui concerne votre adhésion à l'APER, retenez qu'en tant que cadre dans le réseau de la santé et des services sociaux, vous avez le droit d'adhérer à l'association de votre choix. Le fait que vos collègues aient choisi une autre association ne vous empêche pas de devenir membre de l'APER. **Nous espérons que l'APER soit, pour vous, le meilleur choix.**

# FORMULAIRE D'ADHÉSION



## INFORMATIONS PERSONNELLES

PRÉNOM	NOM	RÉGION ADMINISTRATIVE
ADRESSE (RÉSIDENCE)	VILLE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE)	CELLULAIRE	COURRIEL (PERSONNEL)

## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

EMPLOYEUR	TITRE	CLASSE SALARIALE #
ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE	POSTE	COURRIEL

ASSOCIATION (S) OU ORDRE PROFESSIONNEL DONT VOUS ÊTES MEMBRE

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE L'APER?

- SITE WEB       INFO-CADRE       MEMBRE       COLLÈGUE       AUTRE (SPÉCIFIEZ):

**Par la présente, je demande mon adhésion comme membre de l'APER santé et services sociaux.**

*Le présent formulaire, de même que l'autorisation de retenue à la source doivent être acheminés à l'APER ou remis au service des ressources humaines.*

\_\_\_\_\_

SIGNÉ

\_\_\_\_\_

DATE

# AUTORISATION DE RETENUE À LA SOURCE



Considérant que l'article 3 du « Règlement sur certaines conditions de travail applicable aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux » permet de déduire de mon salaire le montant de la cotisation professionnelle fixée par l'Association, j'autorise mon employeur à effectuer ces prélèvements à la source sur chacun des vingt-six (26) versements de mon salaire annuel. Le montant de la cotisation professionnelle, tel qu'autorisé par l'assemblée générale de l'APER, est établi à 0,60 % du salaire annuel avec un plafond établi au montant équivalent à 0,605 du maximum de la classe 16, le tout réparti sur chaque période de paye.

Le versement à l'Association des sommes perçues par l'employeur s'effectuera dans les quinze jours suivant la fin de chacune des treize (13) périodes comptables de l'année financière.

La présente autorisation est révocable après un préavis de trois mois de ma part.

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_  
(LETTRES MOULÉES)

Autorise mon employeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
SIGNÉ

à \_\_\_\_\_  
VILLE

LE \_\_\_\_\_  
DATE



☎ 514 933 4118 | 📞 514 933 2397 | [association@aper.qc.ca](mailto:association@aper.qc.ca)  
1751 rue Richardson #5104, Montréal (QC) H3K 1G6 | [aper.qc.ca](http://aper.qc.ca)